

European School of Law

Vie de l'École

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [Vie de l'École](#) > [Actualités](#) > [Autour du droit](#)

Prix du Carnet de voyage étudiant 2015

15 juin 2015 21 septembre 2015

Pour la troisième année consécutive, l'Université Blaise Pascal organise le prix universitaire international du Carnet de voyage étudiant qui distingue le meilleur carnet de voyage réalisé par un(e) étudiant(e). Ouvert à toutes les personnes inscrites dans un établissement d'enseignement supérieur en France ou à l'étranger, le concours permet de retranscrire une expérience vécue lors d'un voyage, en texte et en images, en laissant libre cours au sens d'observation et à la créativité de son auteur.



Le concours

Le concours s'adresse à tous les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur en France ou à l'étranger, quelle que soit leur nationalité.

Le Carnet de voyage doit retranscrire, en texte et en image, une expérience vécue lors d'un voyage, d'un périple ou de la découverte d'une culture ou d'un environnement. Il peut découler d'un voyage personnel,

d'un échange à l'étranger dans le cadre d'un cursus, d'un voyage d'études ou encore d'un déplacement sur le terrain.

Les carnets participant doivent être réalisés en format papier, la ou les langues employées étant laissées au libre choix de l'auteur.

Le carnetiste lauréat du Prix recevra une bourse de voyage de 500 euros.

Le gagnant se fera offrir la possibilité d'être édité par Kartocéros, maison d'édition solidaire et participative.

Comment participer ?

Pour participer, inscrivez-vous en ligne jusqu'à 21 septembre 2015 en remplissant le formulaire proposé, puis envoyez l'original de votre carnet de voyage par courrier postal avant le 30 septembre 2015, accompagné d'une photocopie de votre carte d'étudiant, à :

Université Blaise Pascal, Service communication - 34 avenue Carnot - BP 185 - 63006 Clermont-Ferrand cedex.

Pour [en savoir plus](#) (site Université Blaise Pascal)

Mise à jour le 15 juin 2015